

Image not found or type unknown



licenciement pour inaptitude suite à accident u travail

Par **vonesch**, le **29/11/2008** à **14:41**

Bonjour ,

Suite à un accident du travail, j'ai été déclaré inapte à la suite des 2 visites chez le médecin du travail et ce depuis le 31 octobre 2008. J'ai une reconnaissance de travailleur handicapé jusqu'en 2013.

Je n'ai aucune nouvelle de mon employeur !

Quels sera la procédure et l'indemnité de mon licenciement sachant que j'habite dans le département 68 !

Merci pour vos réponses !